

Certaines bases de données administratives, comme celles de la RAMQ, peuvent-elles servir à repérer les enfants qui ont subi un traumatisme cérébral?

incapacités
de l'enfant
LINK



Résumé

Le principal objectif de cette étude était de déterminer s'il y avait une concordance entre deux sources de données qui collectent de l'information sur les traumatismes au Québec, un système de suivi des traumatismes (le Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes ou SCHIRPT) et la base de données des réclamations d'honoraires des médecins (la Régie de l'assurance maladie de Québec ou RAMQ). La concordance entre les deux sources était importante. On en a conclu que l'intégration de l'information dans la base de données des réclamations d'honoraires des médecins (base de données de la RAMQ), qui est facilement accessible, constitue une méthode valide pour estimer la fréquence des traumatismes chez les enfants.

Implications pratiques

Des bases de données administratives, notamment celle de la RAMQ, peuvent servir à déterminer les enfants qui ont eu un traumatisme cérébral ou une blessure orthopédique. Cela peut être utile, tant à des fins de recherche que pour offrir des entrevues ou des programmes particuliers à ces enfants.

Référence

Kostylova, A., Swaine, B., & Ehrmann Feldman, D. (2005). Concordance between childhood injury diagnoses from two sources: an injury surveillance system and a physician billing claims database. *Injury Prevention*, 11, 186-190.

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1730226/>

